



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 7 novembre 2018 à 18h00**  
**Au siège de Grand Lac**

---

**Présents :**

AIX LES BAINS  
AIX-LES-BAINS  
LA BIOLLE  
BOURDEAU  
LE BOURGET DU LAC  
BRISON SAINT INNOCENT  
CHANAZ  
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT  
CHINDRIEUX  
CONJUX  
DRUMETTAZ-CLARAFOND  
ENTRELACS  
GRESY SUR AIX  
MERY  
MOUXY  
ONTEX  
PUGNY-CHATENOD  
RUFFIEUX  
SAINT OFFENGE  
SAINT OURS  
ST PIERRE DE CURTILLE  
SERRIERES EN CHAUTAGNE  
TRESSERVE  
VIONS  
VIVIERS-DU-LAC  
VOGLANS

Dominique DORD  
Michel FRUGIER  
Blandine BELLANCA  
Jean-Marc DRIVET  
Marie-Pierre FRANÇOIS  
Jean-Claude CROZE  
Yves HUSSON  
Nicole FALCETTA  
Marie-Claire BARBIER  
Claude SAVIGNAC  
Nicolas JACQUIER  
Bernard MARIN  
Robert CLERC  
Eudes BOUVIER  
Gabrielle KOEHREN  
Jacques CURTILLET  
Jean-Guy MASSONNAT  
Olivier ROGNARD  
Bernard GELLOZ  
Christian REBELLE  
Sylvie L'HEDEVER  
Denise de MARCH  
Jean-Claude LOISEAU  
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET  
Robert AGUETTAZ  
Yves MERCIER

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS  
LE MONTCEL  
MOTZ

Renaud BERETTI  
Jean-Christophe EICHENLAUB  
Olivier BERTHET

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE  
Christophe DERIPPE  
Jean-François BRAISSAND  
Frédéric GIMOND  
Laurent LAVAISSIERE  
Christophe PIRAT  
Christophe TOUZEAU  
Martine REVOL  
Julie ECALARD  
Véronique MERMOUD  
Hanane MAJID  
Wassila BOUJNANE  
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Entrelacs  
Entrelacs  
Entrelacs  
Directeur Général des services  
Directeur Général Adjoint  
Directeur des services à la population  
Directeur du Pôle Eau  
Directrice de cabinet  
Chargé de mission Communication  
Responsable Urbanisme – Foncier – Habitat  
Responsable Habitat – Politique de la Ville  
Assistante service Urbanisme – Foncier - Habitat  
Responsable Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 31 octobre 2018 comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 18 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (26 présents et 26 votants).

**DÉLIBÉRATION**

N° : 16 Année : 2018

Exécutoire le : 09 NOV. 2018

Affichée le : 09 NOV. 2018

Visée le : 09 NOV. 2018

*GEMAPI***Travaux d'urgences suite à la crue torrentielle du ruisseau de la Cochette  
Commune de Saint-Offenge  
Demande de subvention**

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que Grand Lac Communauté exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, cette compétence ayant vocation à être déléguée au CISALB au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Il indique qu'une crue torrentielle du ruisseau de la Cochette intervenue le 12 juin 2018 sur la commune de Saint-Offenge (hameaux des Combes et des Vauthiers), a déposé des volumes importants de sédiments dans le lit du cours d'eau, en amont des passages busés et sur certaines voies de communication. L'événement a fait l'objet d'un rapport de constatation du service Restauration des Terrains en Montagne (RTM) de l'ONF.

Afin de rétablir les voies de communication, de retrouver un écoulement normal du cours d'eau et d'éviter une divagation des eaux en cas de nouvelle crue, des travaux d'urgence ont été réalisés en deux phases par l'entreprise Philip Grosjean sous maîtrise d'ouvrage Grand Lac :

- Phase 1 : du 13 au 18 juin pour un montant de 7 044,5 € HT
- Phase 2 : du 01 au 10 août pour un montant de 14 236 € HT

Soit un coût total de 21 280, 50 € HT.

Ces travaux visaient uniquement un retour à la normale suite à la crue torrentielle. Ils ne permettent pas de s'affranchir du projet de protection contre les inondations prévues sur la Cochette et inscrit au budget GEMAPI de Grand Lac en 2018.

Monsieur le Président propose de solliciter l'aide la plus élevée possible auprès des organismes susceptibles de financer ces opérations, soit le Département de la Savoie via le dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre du Fonds Risques et Érosions Exceptionnel (FREE).

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le présent rapport.
- AUTORISE Monsieur le Président à demander les subventions les plus élevées possibles au Département de la Savoie au titre du Fonds Risques et Erosions Exceptionnel,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette demande de financement.

Aix-les-Bains, le 7 novembre 2018

Le Président,  
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 26
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

GEMAPI - Travaux d'urgences suite à la crue torrentielle du ruisseau de la Cochette - - Commune de Saint-Offenge -  
Demande de subvention -

---

**Date de transmission de l'acte :** 09/11/2018

**Date de réception de l'accusé de réception :** 09/11/2018

---

**Numéro de l'acte :** d2588 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20181107-d2588-DE

---

**Date de décision :** 07/11/2018

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.1. Demandes de subventions